

Textes de la Liturgie à méditer

1^{er} dimanche de carême : 13 mars 2011

« Alors Yavhé Dieu modela l'homme avec de la glaise du sol, il souffla dans ses narines une haleine de vie et l'Homme devint un être vivant » Genèse 2, 7-9

Pendant ce carême, le CCFD-Terre Solidaire nous propose un éclairage sur les Droits de l'Homme à la lumière de notre foi, notamment grâce au texte de Marie-Laure Dénès. Que dit l'Eglise des droits fondamentaux ? Le récit de la création affirme que l'Homme est créé à l'image de Dieu, ce qui donne à chaque être humain la dignité d'être libre et d'exister. Pour saint Thomas d'Aquin, de cette dignité découlent « des Droits et des Devoirs » que les encycliques des papes et l'enseignement social de l'Eglise développent selon les contextes et les situations

A travers le Christ, Dieu a pris sur lui tout ce qui est humain. Nous sommes donc appelés à protéger et promouvoir les droits fondamentaux.

Pour l'Eglise, les droits fondamentaux sont en premier lieu fondés sur l'affirmation que l'Homme est créé à l'image et à la ressemblance de Dieu. Dans l'Orient ancien, où seul le roi est à l'image de Dieu, cette affirmation revêt un caractère révolutionnaire en conférant à tout homme une dignité du simple fait d'être homme ou femme.

Marie-Laure Dénès, extrait de l'article p. 7-9 de Vivre le Carême 2011

Pour réfléchir

Quels sont les droits fondamentaux ?

Ne suis-je pas tenté de faire l'impasse sur certains droits ?

Y a-t-il en moi une tension entre droits et devoirs ?

2^{ème} dimanche de carême : 20 mars 2011

« Car ce n'est pas un esprit de crainte que Dieu nous a donné, mais un esprit de force, d'amour et de maîtrise de soi. Ne rougis donc pas du témoignage à rendre à notre Seigneur, ni de moi mon prisonnier, mais souffre plutôt avec moi pour l'Evangile, soutenu par la force de Dieu, qui nous a sauvés et nous a appelés d'un saint appel »

Deuxième épître de Timothée 1, 7-10

Dieu a donné à chacun un esprit de force pour être au service de l'Evangile, nous dit saint Paul, chacun à sa façon et selon sa situation. Depuis 50 ans, le CCFD-Terre Solidaire est nourri de cet appel, notamment dans ses liens avec les associations partenaires dont il soutient les projets. Permettre à chacun d'agir en responsabilité à son propre niveau, aider sans faire à la place de l'autre, elles sont les définitions de la subsidiarité dont nous entretenons le père Henri Madelin. La subsidiarité est tout le contraire d'une politique totalitaire. Une personne, une famille, une communauté de base sait ce qui est bon pour elle. L'état doit laisser à chacun le goût de créer, de prendre la parole, d'avoir un sens critique et n'intervenir que pour apporter un mieux-être que lui seul est en mesure de fournir. C'est un principe politique à susciter ou à renforcer dans un monde où les démocraties sont rares.

Le choix de subsidiarité est un choix politique et philosophique, avant d'être un acte juridique. Il veut montrer que la priorité dans l'organisation d'une société est de toujours respecter ce qui s'opère au plus près des gens et de ne privilégier des cercles plus larges que s'ils peuvent faire « mieux » que ceux situés en bas de l'échelle sociale. Henri Madelin extrait de l'article p. 10-11 de Vivre le Carême 2011

Pour réfléchir

Comment je vis ce principe de subsidiarité au sein de ma famille, au travail ... ?

Ne suis-je pas enclin à faire à la place de l'autre, à décider pour lui ?

Comment redonner de la dignité à ceux qui croient l'avoir perdue (clandestins, SDF etc...) ?

3^{ème} dimanche de carême : 27 mars 2011

« La femme lui dit : *Je sais que le messie doit venir, celui qu'on appelle le Christ. Quand il viendra, il dévoilera tout.* Jésus lui dit : *C'est Moi, celui qui te parle.* Là-dessus arrivèrent ses disciples, et ils s'étonnèrent qu'il parlât à une femme. Pourtant pas un ne dit : « *Que cherches-tu ? ou De quoi parles-tu ?* » La femme alors laissa là sa cruche, courut à la ville et dit aux gens : *Venez voir un homme qui m'a dit tout ce que j'ai fait* » Jean 4, 25-30

Contrairement à toute attente, Jésus parle à une femme, une femme de Samarie. De même qu'avec Zachée ou le centurion, il semble privilégier l'étranger, celui qui est différent, pour entrer en relation avec lui. De même, Marie-Laure Dénès nous rappelle que dotés d'une égale dignité, homme et femme n'en sont pas moins différents et qu'ils se complètent l'un l'autre. Ainsi vécue comme complémentarité, l'altérité devient source de mieux-être. C'est dans cet esprit que le CCFD-Terre Solidaire travaille à la promotion et la défense des droits des femmes. Dans l'égalité, la relation homme femme devient complémentarité et vecteur de développement

Homme et femme il les créa. Dès le départ, la condition humaine est celle de l'incomplétude. Je ne perçois pas le monde de la même façon si je suis homme ou femme ... Il n'y a pas de hiérarchie ; de mieux ou de moins bien ; il y a l'altérité qui m'est inaccessible. Marie-Laure Dénès, extrait de l'article p. 9 de Vivre le Carême 2011

Pour réfléchir

« Ils s'étonnèrent qu'il parlât à une femme ». Comment interpréter l'étonnement des disciples ?

Dans quelle situation la complémentarité homme-femme s'est-elle révélée à moi ?

A votre avis, malgré la tolérance et le respect des cultures, faut-il se battre contre certains principes culturels qui remettent en cause l'égalité homme-femme ?

TEMPS PRIERE

A St Valérien

Prière à Marie : 7 avril à 18h

A l'oratoire du Sacré-Cœur

Ecoute de la Parole : ce temps d'écoute est suspendu pour quelques mois.

A St Jean (annexe de la mairie)

Rosaire à 14h30 le 9 mars

Chapelet médité à 17h30 le 26 mars

A St Denis les Ponts

Rosaire le **mardi** 5 avril à 14h30 en salle

EQUIPE DE PROXIMITE

L'équipe de St Jean se retrouve le 8 mars dans l'annexe de la mairie

M.C.R

L'équipe de St Valérien se réunit le mardi 8 mars à 14h30 dans une salle au presbytère de St Valérien.

L'équipe du Sacré-Cœur se réunit le 9 mars à 17h au Sacré-Cœur.

CROIX D'HONNEUR

L'assemblée générale se tiendra à la salle St François le vendredi 11 mars

S.E.M.

Réunion le mardi 15 mars à 10h au Sacré-Cœur.

SESSION MARIAGE II

Réunion le dimanche 27 mars au centre paroissial de Bonneval pour les couples qui ont déjà suivi la session mariage I

EQUIPE LITURGIQUE POUR PAQUES

Des membres de toutes les équipes de la paroisse St Aventin, se réuniront le mardi 29 mars à 20h30 au Sacré-Cœur pour préparer la semaine Sainte. Faites-vous connaître au secrétariat : 02 37 45 15 19

FORMATION A L'ECOUTE

« Comment se rendre proche de celui qui sollicite notre écoute ? » **Le jeudi 31 mars de 14h à 17h** au centre paroissial de Bonneval. Inscription : 02 37 88 00 18

CONCERTS

• La chorale Arc en Ciel nous propose le **dimanche 20 mars à 15h** en l'église de Donnemain, un concert de « musique romantique allemande ».

• Le **chœur des Magic-Voice** chantera un répertoire Gospel le **dimanche 27 mars à 16h30** à l'Eglise St Valérien

• L'ensemble vocal **Revivisco** donnera le samedi **2 avril à 20h30** et le dimanche **3 avril à 15h** la messe en sol majeur D. 167 de Schubert accompagnée du seul quintette à cordes afin d'en restituer la version originale. Le programme sera agrémenté de trois vocaux « profanes » et du merveilleux trio D. 929. C'est ainsi que l'église Saint-Valérien résonnera d'une *Schubertiade*, autrement dit la réunion d'amis autour de *Franz* à qui il faisait entendre ses dernières compositions.

www.3paroissesendunois.fr

Permanences de l'accueil à Châteaudun

- ♦ Sacré-Cœur 1 avenue du Maréchal Leclerc 02 37 45 15 19
 - Mardi et mercredi 9h-12h et 16h15-18h15
 - Jeudi 9h12 et 14h-17h
 - Vendredi 9h-12h
 - Samedi 10h30-12h
- ♦ St Valérien 39 rue Gambetta 02 37 45 00 09
 - Jeudi 15h00-17h00
 - Vendredi 16h15-18h15

Secrétariat du secteur paroissial

- ♦ Sacré-Cœur 1 avenue du Maréchal Leclerc
28200 Châteaudun
sur rendez-vous au 02.37.45.15.19
ou par mail :

paroisse.staventin@diocesechatres.com

mail du père Boisaubert : tuamea@orange.fr

Permanences sacerdotales - Confessions

- ♦ St Valérien : 39 rue Gambetta
 - ♦ Sacré-Cœur : 1 avenue du Maréchal Leclerc
- Les samedis de 10h à 11h par les Pères Stephan ou Morris

Messes de semaine et prières à Châteaudun

Lundi	10h00	Messe à la maison de Retraite
	18h30	Vêpres au Sacré-Cœur
Mardi	08h30	Messe au Sacré-Cœur
Mercredi	08h30	Messe au Sacré-Cœur
	10h30	Messe à Léo Lagrange
	20h30	Renouveau charismatique
Jeudi	08h30	Messe au Sacré-Cœur
	14h30	Messe au Long Séjour (hôpital)
Vendredi	08h30	Messe au Sacré-Cœur
	10h00	Messe à la maison de Retraite
Samedi	09h00	Messe au Sacré-Cœur

CATECHESE

Eveil à la Foi

Mercredi 16 mars à 16h15 : « En route vers Pâques » au Sacré-Cœur.

1ère année

Mercredi 16 février : temps de partage au Sacré-Cœur à l'horaire choisi

2ème et 2ème année

Mercredi 9 mars : mini module « Cendres »

AUMONERIE DES COLLEGES ET LYCEES

6ème

Jeudi 10 mars à 20h30 au Sacré-Cœur : réunion d'information sur la retraite et la profession de foi, pour les parents
Samedi 19 mars : de 9h à 12h30 au Sacré-Cœur : 5ème rencontre

Confirmation

Vendredi 18 mars à 20h30, réunion pour les parents des confirmands au Sacré-Cœur
Samedi 19 mars : de 14h30 à 17h30 rencontre des confirmands au Sacré-Cœur